

# MAIRIE DE CONCHY LES POTS

Département de l'Oise  
Arrondissement de Compiègne  
Canton de Estrées Saint Denis  
☎ 0344850124 📧 mairieconchylesspots@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 26/02/2025  
Reçu en préfecture le 26/02/2025  
Publié le 26/02/2025  
ID : 060-216001594-20250221-21600\_DEL\_09\_25-DE

Date de convocation et d'affichage : 14/02/2025

Membres en exercice : 14

Présents :

Absents :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N° 2025.09 : SAS HAVART - DEVIS pour la démolition de l'Abri bus

L'an deux mil vingt-cinq le 21 février à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PINSSON Marie-Christine, Maire.

**Présents** : Mesdames & Messieurs PINSSON Marie-Christine, HUCHER Vincent, FOULLOY Martine, FRAYON Jennifer, BRIATTE Thomas, CLEUET Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, PLUCHARD Frédéric, David LELONG, BRUYEN Philippe, L'EQUILBECQ Sébastien.

**Absents excusés** : Messieurs GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin a remis un pouvoir à PLUCHARD Frédéric.

M. HUCHER Vincent est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire expose le devis de l'entreprise SAS HAVART , 44 bis rue de Flandre à 60490 ORVILLERS-SOREL, pour la démolition de l'abri bus suite à l'accident de circulation qui s'est produit le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Le devis de démolition et d'évacuation des gravas s'élève à la somme de 2335,44 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants ;

-Accepte le devis d'un montant de 2335,44 € TTC pour la démolition complète de l'abri bus

Pour extrait conforme,  
PINSSON

Marie-Christine

Maire

